



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
service eau**

Affaire suivie par Coraline Gauthier  
LET210411  
Tél : 05 59 80 87 93  
Mél : ddtm-service@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **30 MARS 2021**

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 14 janvier 2021, dont des compléments ont été apportés le 29 mars 2021, vous portez à notre connaissance des travaux prévus pour le printemps 2021 sur la retenue collinaire de la Pierre Saint Martin.

Votre projet consiste à réaliser le pavage de la retenue collinaire sur 30 cm d'épaisseur afin de pérenniser l'ouvrage suite à des fuites apparues à différents endroits de la retenue.

Votre projet fait aussi l'objet d'un porter à connaissance concernant le dossier de dérogation au titre des espèces protégées qui est instruit par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Je vous informe que je prends acte de la réalisation de ces travaux. Vous pouvez donc engager le chantier à la réception du présent courrier.

À l'issue de ces travaux, vous devrez transmettre au service chargé de la police de l'eau un plan de récolement de la retenue sous un délai de 3 mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le président  
Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques  
64 Avenue Jean Biray  
64000 Pau

Copie : Mairie d'Arette et DT Béarn

Le responsable de l'unité  
quantité/lit majeur

Pierre Escale